



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024

1° Décision modificative n°1 au budget principal 2024:

Monsieur le Maire présente les modifications qu'il convient d'effectuer au budget principal 2024 de la commune pour répondre à des dépenses de fonctionnement et d'investissement dont les provisions sont insuffisantes.

Le conseil municipal vote l'affectation des crédits nécessaires à ces provisions.

2° Approbation du rapport de la CLECT lié à l'enfance-jeunesse:

Madame BURGNIARD Céline rappelle que la CLECT a pour mission de procéder à l'évaluation des charges transférées et que cette évaluation doit faire l'objet d'un rapport à approuver. Ce rapport en question concerne l'analyse des charges liées à la rétrocession des services et équipements du Multi-accueil d'Allinges, de la Micro-crèche du Lyaud et du Centre de Loisirs d'Allinges, qui a été approuvé par les membres de la CLECT en date du 2 juillet 2024.

Celui-ci doit désormais être accepté par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce rapport.

3° Adoption du règlement intérieur du réseau interbibliothèques d'Armoy, Cervens, Orcier et Perrignier ;

Madame BURGNIARD Céline rappelle la nécessité d'adopter le règlement intérieur commun du réseau interbibliothèques d'Armoy, Cervens, Orcier et Perrignier.

Après lecture de celui-ci, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

4° Modification d'OAP :

Dans le cadre de la révision générale du PLUi HM de Thonon Agglomération, le conseil municipal se doit de vérifier toutes les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) initiées par l'urbaniste.

La pertinence de certaines restent à définir clairement.

5° Questions diverses :

▪ Proposition validée par le conseil municipal à la nomination de Mme MORATAL Martine (bibliothécaire à la Médiathèque de Perrignier) en tant qu'adjoint du patrimoine, par intégration directe.

▪ « Festival des Soupes et des Pains » organisé par l'association Les Amis du Vieux Brécorens le dimanche 15 septembre 2024 à Brécorens : dégustation des soupes dès 11h00, vente de pains et jus de pommes frais, potée, buvette et petite restauration sur place.

▪ Le 29 septembre 2024 dès 12h00, la commune de Perrignier accueillera la 36^{ème} Virade de l'Espoir du Chablais (premier soutien financier de l'association Vaincre la Mucoviscidose) au Stade de Perrignier : animations et restauration sur place.